

AVIS AUX PORTEURS

Nous vous informons de la décision de la Société de Gestion d'effectuer la modification suivante :

1. Fonds concerné :

ISIN	DENOMINATION	PART
FR0014006AL8	ALLIANZ PATRIMONIAL DIVERSIFIE	RC (EUR)

- Augmentation de l'exposition aux OPC, pour le fonds listé ci-dessus, passant ainsi de 100% de l'actif net à 110% de l'actif net pour être cohérent avec l'effet de levier de 1,10% de l'actif net autorisé.

Ce changement ne modifie pas le profil rendement/risque de votre fonds. Il ne constitue pas une mutation et ne requière pas, en conséquence, ni un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Cette modification entrera en vigueur le 11 avril 2025.

Nous vous invitons à vous référer au prospectus et DIC du fonds pour de plus amples informations sur les caractéristiques de ce changement. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès à Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).